

REGLEMENT DU CONCOURS

1. EPREUVE DE SELECTION

Le concours est ouvert à tous les élèves inscrits en classe de 3^{ème} sous couvert d'une autorisation parentale.

Les candidats participent de façon **individuelle**. Plusieurs candidats d'un même collège peuvent y participer.

Le thème défini pour cette 8^{ème} Edition 2021 est « **Gourmandise sous toutes ses couleurs** »

A partir de ce thème :

- Le candidat complète et envoie le bulletin d'inscription (**Annexe 1**)
 - Le candidat envoie **une vidéo d'une recette d'un plat salé qu'il réalise seul pour 2 personnes** Dressage sur assiette.
La vidéo, d'une durée maximum de 5 minutes, fera bien apparaître le visage du candidat.
Seul le candidat apparaît sur la vidéo.
La vidéo mettra en avant les produits utilisés, les principales étapes de la recette et la finalité de l'assiette dressée.
 - Le candidat rédige la recette du plat vidéo et la liste des ingrédients nécessaires. (**Annexe 2**)
 - Le candidat envoie également, **une recette détaillée d'un dessert pour 2 personnes**, en relation avec le thème imposé (**Annexe 3**). Ce dessert sera réalisable seul en 2 heures maximum le jour de la finale.
 - Le candidat envoie **1 à 3 photos d'une table dressée pour 2 personnes et décorée sur le thème imposé**.
- La vidéo, les photos, et les annexes sont à adresser par mail à l'adresse : **concoursgastronome2021@gmail.com** avant **le 10 février 2021**.
- o Le fichier vidéo sera nommé : **Nom_Prénom_vidéoconcours**
 - o Les photos seront nommées : **Nom_prénom_photo1, Nom_prénom_photo2... etc**

2. EPREUVE FINALE :

Après étude des dossiers reçus, un jury technique sélectionnera un ou plusieurs candidats par collège afin de venir en finale **le mercredi 17 mars 2021 dans les locaux du Lycée Hôtelier St Pierre Calais**. Les candidats seront prévenus des résultats par le biais de leur collège.

En épreuve finale, les candidats retenus, réalisent en autonomie la recette de leur dessert (recette identique à celle envoyée pour la sélection). Les candidats seront conviés sur un créneau précis (matin ou après-midi).

Les produits et le matériel nécessaire sont mis à disposition par le lycée hôtelier. (Les produits seront ceux inscrits dans votre dossier d'inscription).

3. RESULTATS

Le lauréat du concours sera désigné après addition des points acquis sur l'épreuve de sélection et sur l'épreuve finale.

Les résultats et remise des prix auront lieu la 1^{ère} quinzaine d'Avril 2021 sur invitation.

Tous les candidats seront récompensés.